

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN285

présenté par

M. Lainé, M. Cubertafon, M. Fesneau, M. Michel-Kleisbauer et Mme Poueyto

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A l'alinéa 18, remplacer les mots « , d'abord économique et technologique mais qui s'étend de plus en plus au domaine militaire » par les mots : « et tous azimuts déstructurant les frontières traditionnelles entre domaines économiques, technologiques, culturels et militaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à identifier le changement de paradigme stratégique au cœur de l'instabilité et de l'imprévisibilité du monde contemporain en mettant en lumière la porosité des stratégies de puissance entre les domaines économiques, technologiques, culturels et militaires. Il convient d'éviter de séparer des domaines au sein d'un espace de confrontation mondial essentiellement transdisciplinaire au point d'être qualifié de « guerre hors limites » (titre d'un ouvrage de Qiao LIANG et Wang XIANGSUI, pour lesquels, à raison, « Il n'existe plus de domaine qui ne puisse servir la guerre et il n'existe presque plus de domaines qui ne présentent l'aspect offensif de la guerre. »).

Cet amendement vise in fine à décliner au sein du rapport annexé les postures de « stratégies intégrales » identifiées à la marge par la Revue stratégique.